

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE CANNES-SALINES

TITRE DU PROJET

Programme de rénovation urbaine Cannes-Salines Rue Moro Giafferi

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Amélioration des structures et réseaux existants pour une meilleure gestion des risques d'inondations

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Ajaccio, quartier des Cannes

DURÉE DU PROJET

36 Mois

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

La Ville d'Ajaccio fait partie des communes du Sud de la France susceptibles d'être touchées par des inondations de très forte intensité. Les inondations de mai 2008. La loi de modernisation de la sécurité civile en date du 13 août 2004 a renforcé et précisé le pouvoir de police du Maire en matière de gestion des risques majeurs. Cette loi charge le Maire de l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde propre à sa commune. [Plan Communal de Sauvegarde, prévenir, agir, prendre en charge et avoir les bons réflexes en cas de catastrophe naturelle]. Le Conseil municipal du 6 juillet 2015 a approuvé le Plan Communal de Sauvegarde de la Ville d'Ajaccio. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques de la sécurité intérieure.

Suite aux inondations de 2008, la Commune d'Ajaccio s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

Ce programme a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la population, les biens, les biens, les activités économiques et l'environnement. Outil de contractualisation entre l'État et la Collectivité Territoriale de Corse, le dispositif PAPI permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE CANNES-SALINES

Le PAPI de la Commune d'Ajaccio est ainsi orienté suivant 5 axes :

- l'amélioration des connaissances et le renforcement de la conscience du risque ;
- l'amélioration de la surveillance et les dispositifs d'alerte ;
- la mise en place des plans de prévention et les mesures de réduction de la vulnérabilité ;
- la restauration des champs d'expansion de crue et l'amélioration de la gestion dynamique des cours d'eau ;
- le développement des aménagements collectifs de protection localisée des lieux habités et le réaménagement des exutoires pluviaux des quartiers des Cannes et des Salines.

Dans la continuité des aménagements engagés sur le secteur du Quartier des Cannes et dans la rue Jean Luis et l'avenue Maréchal Juin durant l'ancienne programmation PO FEDER 2007/2013.

La Commune d'Ajaccio poursuit les aménagements nécessaires à la prévention des risques hydrauliques et hydrologiques sur le quartier par la réalisation de travaux au niveau de la rue Moro Giafferi.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Traitement de la voie sur une surface de 6 400 m²;
- Mise en place d'un stationnement plus effectif ainsi qu'un traitement paysager ;
- Réalisation d'une voie structurante, requalification de la voirie et des différents réseaux existants, des axes routiers et piétons ;
- Travaux hydrauliques de réseaux d'eaux, pose d'un collecteur.

PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE CANNES-SALINES

COÛT TOTAL DU PROJET

475 849 € HT

**PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE D'AJACCIO**

FEDER : 30% (PO-FEDER 2014-2020)
COMMUNE : 20%
ÉTAT : 35%
RÉGION CTC: 15%

**CONTACT POUR PLUS
D'INFORMATION**

Direction des Affaires Européennes et Internationales de la Ville
d'Ajaccio - contact.daei@ville-ajaccio.fr